



**DIRECTION
DU GÉNIE**
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5
Tél. : 450 823-8375
info.genie@brossard.ca

Brossard, le 16 janvier 2013

À tous les riverains du chemin des Prairies

Objet : Aménagement du chemin des Prairies

Madame, Monsieur,

La Ville de Brossard souhaite, par la présente, vous informer d'une démarche de consultation auprès des résidents du secteur du chemin des Prairies. Celle-ci vise à permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations afin d'orienter la prise de décisions pour l'aménagement du chemin des Prairies. C'est une occasion de prendre part activement au développement de votre secteur. Vous trouverez ci-dessous les détails concernant cette consultation.

Quelles personnes sont concernées par cette démarche de consultation ?

Les citoyens de certaines rues des secteurs L et O, susceptibles d'emprunter régulièrement ce tronçon à titre de cyclistes, de piétons ou d'automobilistes, et particulièrement les riverains du chemin des Prairies.

En quoi consiste cette démarche ?

La Ville de Brossard a adopté une démarche de planification participative pour l'élaboration du projet d'aménagement du chemin des Prairies, et ce, afin de faire de ce chemin patrimonial une rue plus conviviale.

Quelles sont les étapes de cette démarche ?

La démarche de planification participative est composée de trois consultations distinctes :

1. Comprendre le secteur

Objectifs :

- Connaître le territoire et les besoins des citoyens.
- Sensibiliser les citoyens aux impacts de l'aménagement et des transports sur le patrimoine, la santé et l'environnement.
- Informer les citoyens du projet et de la démarche.
- Partager avec les citoyens les objectifs du projet et les balises d'aménagement.
- Recueillir les préoccupations des citoyens.
- Élaborer une vision du secteur.

2. Explorer les solutions

Objectifs :

- Présenter l'évolution du projet depuis la dernière rencontre.
- Présenter des concepts préliminaires d'aménagement du secteur.
- Recueillir les réactions des citoyens sur ces concepts.

3. Bâtir ensemble l'avenir

Objectifs :

- Présenter le concept retenu en détaillant la façon dont ont été intégrés les besoins et les idées exprimés par les citoyens.
- Expliquer les contraintes auxquelles nous avons été confrontés et les choix de la Ville.
- Recueillir les commentaires des citoyens.

Comment les rencontres se dérouleront-elles ?

Dans toutes les étapes de cette démarche de planification participative, notamment l'organisation et l'animation des activités, la Ville sera accompagnée par le *Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)*. Des représentants du CEUM et de la Ville seront présents lors des rencontres pour présenter les concepts, recueillir les commentaires et animer les différentes activités.

Quand* aura lieu la première rencontre « Comprendre le secteur » ?

* **IMPORTANT** : deux rencontres sont planifiées en fonction du secteur.

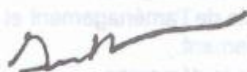
- Secteur L : 28 janvier à 18 h 30
- Secteur O : 29 janvier à 18 h 30

Ces rencontres se dérouleront au centre socioculturel de Brossard, 7905, avenue San-Francisco.

Nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre présence avant le 24 janvier prochain, en prenant soin de **mentionner la date à laquelle vous serez présent** (selon votre secteur), en composant le 450 923-6375, ou en écrivant à info.genie@brossard.ca.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez obtenir de plus amples renseignements concernant cette démarche de planification participative.

Espérant avoir l'occasion de vous rencontrer lors des rencontres, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.



Guillaume Grégoire
Chargé de projet
Direction du génie

